

Le Réseau des références équines



C'est un dispositif national mis en place en 2007 est co-piloté par la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux (FCC), l'IFCE, l'IDELE et l'APCA. Il bénéficie de fonds EPERON dans son fonctionnement. Aujourd'hui, il regroupe moins de 150 exploitations équines qui sont répartis dans 8 familles typologiques. La Normandie, région leader en élevage de chevaux de sport, fait partie de ce dispositif national.

Le Conseil des Chevaux de Normandie suit une partie des structures équines du réseau au nombre de 16 aux cotés des Chambres d'Agriculture de Normandie. Les systèmes équins retenus en région sont des systèmes spécialisés poneys et chevaux de sport (prestations de services avec ou sans élevage) et des centres équestres (spécialisé ou avec une activité d'élevage ou de tourisme). Ce dispositif est mis en place avec le concours financier du fonds EPERON et de la Région Normandie.

Ce réseau des fermes n'a pas la vocation d'être un observatoire, en revanche, il doit nous permettre de comprendre le fonctionnement des exploitations suivies en combinant les résultats économiques des fermes avec les itinéraires techniques observés. Ce réseau est complémentaire aux Observatoires Economiques de la filière équine menés à l'échelon régional. La combinaison de ces données, nommée « Réseau Economique de la Filière Equine (REFErrences) » fournit des repères fiables et actualisés aux financeurs, aux politiques et aux utilisateurs.

Ces données techniques et économiques sont indispensables aux professionnels de la filière équine en recherche de développement et d'optimisation de leurs outils de production.